

Editorial, par le Professeur Antoine Magnan, Président-Administrateur du CNCR

Le CNCR termine le premier semestre 2018 sur des notes positives, grâce à l'action conjointe des équipes et des partenaires. De nombreux projets ont été mis en place, comme prévu par la feuille de route fixée en fin d'année 2017, pour répondre à notre premier objectif : la visibilité des activités de recherche des établissements publics de santé (EPS).

Tout d'abord, le Parcours Recherche Patient – « PRP », trouve une audience de plus en plus attentive aux opportunités que celui-ci représente dans le nouveau maillage territorial de la santé. Le 16 mai, j'ai abordé la façon dont la recherche prédictive va transformer le consentement éclairé du volontaire qui se prête à la recherche lors d'une audition par la commission des Affaires Sociales et la commission des lois à l'Assemblée Nationale, aux côtés des Professeurs Alain Fisher et Arnold Munnich. Ces éléments de réflexion [lien] ont, je l'espère, apporté des réponses aux questionnements posés à l'occasion de la révision des lois de bioéthique en cours.

Au niveau national, une action de sensibilisation et d'information a été menée par le CNCR et ses partenaires, dans le cadre de la mesure 1-3 du Conseil stratégique de filière, avec le lancement le 28 mai dernier de www.notre-recherche-clinique.fr, site à destination du grand public pour tout connaître des essais cliniques. Autre projet digital d'envergure : le portail Recherche Hospitalière, en partenariat avec le Fonds FHF pour la recherche et l'innovation, répertoriant l'ensemble des activités de recherche par établissement public de santé, sera lancé au cours du second semestre 2018.

La Mission Europe du CNCR a préparé [un guide pratique](#) à destination des investigateurs souhaitant lancer ou rejoindre un projet de recherche européen. Ce guide recense 3 scénarii possibles et la marche à suivre pour répondre aux AAP dans les temps. Sur le site du CNCR est également disponible l'annuaire des contacts du groupe Europe des correspondants hospitaliers [lien]. La Cellule Filière industrielle continue quant à elle à travailler sur les questions de convention unique, de TVA, de structures tierces et obtient des résultats positifs. Il faut également souligner l'avancement des EPS sur ces sujets, notamment sur la TVA. La cellule a mené au cours du premier semestre une enquête pour dessiner les futures lignes directrices du Groupe RCI. Les résultats, présentés dans cette Lettre, montre un taux de satisfaction élevé des résultats du Groupe de travail. En ce qui concerne la Cellule Bibliométrie, la mise en place du partenariat avec le Hcéres continue, via notamment la définition des lignes stratégiques.

Enfin, le CNCR a identifié un besoin d'accompagnement médico-scientifique pour approfondir ses réflexions. Cela a donné lieu à la création du Think tank « Les Amis du CNCR » qui s'est réuni pour la première fois le 8 juin 2018. Les 14 acteurs issus du monde de la recherche, conviés à titre personnel et non comme représentants de leurs organisations respectives, ont exprimé leur intérêt pour les activités du CNCR et pour se joindre aux réflexions des différents travaux du GCS. Le prochain rendez-vous est fixé en début d'année prochaine.

L'équipe du CNCR se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes d'excellents congés d'été !

